

INTERVENANT SOCIAL
SECTEUR NORD DES LANDES – Dès que possible

Intitulé du poste : Intervenant social au sein de l'ADAVEM et en brigade

Directrice : Anne DECUNG –

(Adresser Lettre de Motivation et CV : a.decung@adavemjp40.fr)

Employeur : ADAVEM JP 40

Adresse : 15 avenue Henri Farbos – 40 0000 MONT DE MARSAN et permanences hebdomadaires délocalisées en brigades de gendarmerie.

Secteur d'intervention : Permanence dans le NORD DU DEPARTEMENT DES LANDES et bureaux de l'ADAVEM

Activité : L'ADAVEM JP 40 est une association loi 1901 créée en 1993 (financements publics), agréée par le Ministère de la Justice. L'association est composée d'un service d'aide aux victimes ayant pour mission l'accueil, l'écoute et l'information des victimes d'infractions pénales sur leurs droits, leur soutien psychologique et social. Elle est également composée d'un service de Justice de Proximité ayant pour mission la prise en charge des auteurs sur mandats judiciaires.

Poste	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenant Social en gendarmerie et au sein de l'ADAVEM • CDD 4 Mois- Temps complet – 35h pouvant découler sur un CDI • Non soumis à convention collective • Poste basé en brigades de gendarmerie secteur Nord des Landes, et bureaux de l'ADAVEM. • Astreintes le week-end et jour fériés dans le cadre du service d'urgence d'aide aux victimes. • Rémunération : 2 108€ bruts • Permanences et intervention dans le NORD DU DEPARTEMENT DES LANDES : Biscarrosse, Mimizan, Labouheyre, Sore, etc... et locaux de l'ADAVEM • Voiture de service mise à disposition
Mission	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil téléphonique ou physique des victimes pour une première analyse de la demande et proposer une prise en charge adaptée. • Évaluer la nature des besoins sociaux qui se révèlent à l'occasion de toute intervention des forces de l'ordre. • Evaluer le besoin des victimes dans la mise en œuvre de mesures de protection • Réaliser l'intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire : actes éducatifs ou de médiation sociale, assistance technique, action de soutien, d'information et d'orientation

	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès de la personne aux services sociaux, aux associations spécialisées, et tout service de droit commun concernées. • Accompagnement aux dépôts de plainte • Rédiger des rapports • Réaliser des évaluations des besoins des usagers • Participer aux réunions d'équipe • Développer le lien partenarial avec les acteurs locaux • Suivi des statistiques des personnes prises en charge • Action de sensibilisation • Etre force de proposition pour les perspectives de l'ADAVEM JP 40
<p>Compétences professionnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de travailleur social délivré par l'Etat : assistant de service social, ou conseiller en économie sociale et familiale • Sensibilisation au champ judiciaire apprécié • Capacités d'organisation, de travail en équipe, de pro activité, d'adaptation et de polyvalence • Respect des délais impartis • Maîtrise de la communication orale et écrite, rigueur • Maîtrise des outils informatiques
<p>Autre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaire du permis B et véhiculé